

ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'ÉGLISE



❖ **Pacem in terris, Jean XXIII, 1963**

Dans cette encyclique, Jean XXIII rappelle que la vraie paix ne peut s'édifier que dans la confiance mutuelle.

« Pour tous la chose est évidente ou du moins elle devrait l'être : tout comme les rapports entre les particuliers, les relations internationales ne peuvent se régler par la force des armes ; ce qui doit les régir, c'est la norme de la sagesse, autrement dit la loi de vérité, de justice, de solidarité cordialement pratiquée. » (§114).

Et il reprend plus loin :

« Mais la paix n'est qu'un mot vide de sens, si elle n'est pas fondée sur l'ordre dont Nous avons, avec une fervente espérance, esquissé dans cette encyclique les lignes essentielles ; ordre qui repose sur la vérité, se construit selon la justice, reçoit de la charité sa vie et sa plénitude, et enfin s'exprime efficacement dans la liberté. » (§167).

❖ **Populorum Progressio, Paul VI, 1967**

Paul VI affirmait dans cette encyclique :

« Combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est promouvoir avec le mieux être, le progrès humain et spirituel de tous, et donc le bien commun de l'humanité. La paix ne se réduit pas à une absence de guerre, fruit de l'équilibre toujours précaire des forces. Elle se construit jour après jour, dans la poursuite d'un ordre voulu de Dieu, qui comporte une justice plus parfaite entre les hommes. » (§76).

Il concluait cette encyclique par cette question :

« Car si le développement est le nouveau nom de la paix, qui ne voudrait y œuvrer de toutes ses forces ? » (§87)

❖ **Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 2004**

Voir le [onzième chapitre intitulé « La promotion de la paix »](#). Ce chapitre comprend quatre parties :

1. Aspects bibliques
2. La paix : fruit de la justice et de la charité
3. L'échec de la paix : la guerre
4. La contribution de l'Église à la paix.